

Rapport n°37

Piani di finanziamento di prugetti d'investimentu : uperazione anninche

Plans de financement de projets d'investissement :
opérations annuelles

Dans le cadre de son programme d'investissement, la Ville de Bastia souhaite réaliser plusieurs opérations pour lesquelles elle propose de solliciter des aides publiques auprès de la Collectivité de Corse, l'Etat et de l'Europe au titre de différents règlements et dispositifs énumérés ci-après :

- Dispositifs d'aides de la Collectivité de Corse :
 - Règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires : Charte urbaine et Pacte Paese Vivu (ce dernier remplace la Dotation quinquennale. Il vise à financer les projets d'investissement des communes et des EPCI fiscalité propre. Le taux maximum de subvention pour Bastia est de 50%).
- Dispositif d'aides de l'Etat
 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local.
- Dispositif d'aide de l'Europe
 - FEDER

En lien avec les conditions d'éligibilité de ces opérations par rapport aux dispositifs précités et au regard de l'opérationnalité des projets et des inscriptions budgétaires, la commune propose de solliciter les aides suivantes :

Intitulé de l'opération	Coût estimatif en € HT	Financement CdC	Financement Etat	Financement Europe
Aménagement du secteur de la Carbonite Ouest – Phase 1	760 000 €	285 685 €		

Travaux de proximité – amélioration du cadre de vie	1 270 000 €	635 000 €	28 500 €	
Acquisition de véhicules techniques 2025-2026-2027	739 349 €	296 994.50 €		
Requalification du Quai des martyrs – Mission de Maîtrise d'Œuvre et études préalables	350 000 €	175 000 €		
Eclairage des remparts de la Citadelle : Etudes préalables, missions de Maîtrise d'œuvre et Travaux	388 000 €			232 800 €
Travaux d'aménagement / rénovation des anciens locaux du CNFPT en vue de l'installation d'une Maison de santé Pluridisciplinaire	130 595 €		52 238 €	52 238 €

Ces opérations présentent les plans de financement ci-après :

- Aménagement du secteur de la Carbonite Ouest – Phase 1

La Ville de Bastia envisage d'aménager le secteur de la Carbonite Ouest situé sur la commune. Celui-ci est en plein essor avec la réalisation d'un hôtel d'environ 73 chambres et environ 110 logements

Cependant, les voiries présentent des caractéristiques insuffisantes tant en largeur de chaussée qu'en aménagements connexes, notamment pour la circulation des vélos et des piétons. Cette zone souffre aussi d'un déficit en réseaux divers (éclairage public, eau, assainissement etc.). Dans ce cadre, le Conseil Municipal du 2 juin 2022 a approuvé un périmètre de Projet Urbain Partenarial (PUP) en vue de la réalisation de l'aménagement du Secteur de la Carbonite Ouest. Des conventions de financement ont été signées avec les promoteurs concernés.

Aussi, dans sa séance en date du 18 juillet 2024, le conseil municipal a approuvé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Aménagement du secteur de la Carbonite Ouest	1 337 546.00 €	PUP	322 315.84 €
		Collectivité de Corse DQ 20-24	401 264.10 €
		Ville	613 967.06 €
Total Dépenses	1 337 546.00 €	Total Recettes	1 337 546.00 €

La commune souhaite engager une première phase de travaux selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Aménagement du secteur de la Carbonite Ouest – Phase 1	760 000 €	PUP	322 315 €
		Collectivité de Corse	285 685 €
		Charte Urbaine	
		Ville de Bastia	152 000 €
Total Dépenses	760 000 €	Total Recettes	760 000 €

- Travaux de proximité – amélioration du cadre de vie

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de proximité – amélioration du cadre de vie	1 270 000 €	Collectivité de Corse	635 000 €
		Pacte Paese Vivu (50%)	
		Etat (2.24%)	28 500 €
		Ville de Bastia (47.76%)	606 500 €
Total dépenses	1 270 000 €	Total Recettes	1 270 000 €

Cette opération regroupe les projets suivants :

- Programmes de revêtement de chaussées 2025/2026/2027 : 900 000 € HT

Dans le cadre de son programme de revêtement de chaussées 2025/2026/2027, la Ville de Bastia envisage de procéder à la réfection totale ou partielle du revêtement de certaines voies communales du fait de leur vétusté ou d'aménagements nouveaux nécessitant la rénovation des voies d'accès.

- Réhabilitation du chemin du Vilayet/les moulins/monserato (projet lauréat démocratie participative 2025) : 95 000 € HT

La nature des interventions concerne des prestations d'entretien, de sécurisation légère, de gestion de l'eau pour éviter le ravinement et la mise en place d'une signalétique adaptée.

- Réaménagement du parvis de Montesoru (projet lauréat démocratie participative 2025) : 95 000 € HT

Cette opération portée par une classe de seconde consiste à transformer le parvis du lycée de Montesoru en un espace accueillant, fonctionnel et durable, adapté aux besoins des lycéens.

- Réhabilitation des jeux de la Place Saint Nicolas (projet lauréat démocratie participative 2025) : 120 000 € HT

Ce projet consiste au renouvellement des jeux situés en bas de la place Saint Nicolas pour proposer un nouvel espace ludique aux enfants.

- Réhabilitation du city stade de Paese Novu : 60 000 € HT

Les doléances sont récurrentes et de nombreux dégâts sont constatés au niveau du city stade de Paese Novu. Afin de traiter ces problèmes de sécurité et d'améliorer les conditions d'accès du city stade, il est envisagé de mener des travaux de requalification du plateau sportif du Parc Nelson Mandela.

Par ailleurs, Il est précisé que le programme d'enrobé 2025 a fait l'objet d'un dépôt de dossier dans le cadre de l'Appel à projet 2025 de soutien aux territoires de la Collectivité de Corse selon le plan de financement suivant, approuvé par le conseil municipal du 12 février 2026 :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Programme de revêtement de chaussées 2025	355 340 €	CDC (40%)	142 136 €
		Ville (60 %)	213 204 €
Total Dépenses	355 340 €	Total Recettes	355 340 €

Cette demande n'ayant pas été retenue, ce programme est désormais intégré à la présente opération globale, dont le plan de financement se substitue à celui précédemment approuvé pour le programme de revêtement de chaussées 2025.

Il est également nécessaire d'indiquer que le projet de Réhabilitation du chemin du Vilayet/les moulins/monserato, fait également l'objet d'une demande d'aide auprès de l'état au titre de la DSIL selon le plan de financement détaillé ci-après :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Réhabilitation du chemin du Vilayet/les moulins/monserato	95 000 €	Collectivité de Corse Pacte Paese Vivu (50%)	47 500 €
		Etat (30%)	28 500 €
		Ville de Bastia (20%)	19 000 €
Total dépenses	95 000 €	Total Recettes	95 000 €

- Acquisition de véhicules techniques 2025-2026-2027

Afin de pouvoir continuer à rendre un service public de qualité, notamment dans le domaine du nettoyage et de l'entretien des espaces publics, la Ville de Bastia renouvelle chaque année une partie de son parc automobile.

Le coût de cette opération s'élève à 739 349 HT € pour 3 ans avec une dépense éligible de 593 989 € financée comme suit :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Acquisition de véhicules techniques 2025 – 2026 -2027	593 989.00 €	Collectivité de Corse Pacte Paese Vivu (50%)	296 994.50 €
		Ville de Bastia (50%)	296 994.50 €
Total dépenses	593 989.00 €	Total Recettes	593 989.00 €

Il est précisé que l'opération acquisition de véhicule technique 2025 a fait l'objet d'un dépôt de dossier dans le cadre de l'Appel à projet 2025 de soutien aux territoires de la Collectivité de Corse selon le plan de financement suivant, approuvé par le conseil municipal du 27 mars 2025 :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Acquisition de véhicules techniques 2025	309 490 €	CdC – Dotation Quinquennale (40%)	123 796 €
		Ville de Bastia (60%)	185 694 €
Total dépenses	309 490 €	Total Recettes	309 490 €

Cette demande n'ayant pas été retenue, cette dépense est désormais intégrée à la présente opération globale, dont le plan de financement se substitue à celui précédemment approuvé pour l'année 2025.

- Requalification du Quai des martyrs – Etudes préalables et missions de maîtrise d'œuvre

Dans le cadre de son engagement affirmé en faveur du développement durable et de la préservation des ressources, la ville poursuit le développement des mobilités douces et encourager la mixité des modes de déplacement : piétons, vélos, voitures, etc.

Ainsi, la commune de Bastia souhaite requalifier dans la continuité des quais du Vieux Port, le Quai des Martyrs aujourd'hui trop peu mis en valeur. L'objectif étant de lui redonner une place centrale en accord avec sa proximité directe avec le Vieux Port mais également sa façade maritime, richesse de la ville, en créant une nouvelle fois une promenade harmonieuse au sein même de la voie douce dans un cadre apaisé et ordonné.

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT

Requalification du Quai des martyrs – Etudes préalables et missions de maîtrise d’œuvre	350 000 €	Collectivité de Corse Charte Urbaine (50%)	175 000 €
		Ville de Bastia (50 %)	175 000 €
Total dépenses	350 000 €	Total Recettes	350 000 €

- **Mise en valeur des remparts de la Citadelle**

Le projet consiste à proposer une mise en lumière rasante de la silhouette sud des remparts afin de souligner le profil de l’ouvrage bâti et de structurer la vue de la citadelle en entrée de ville. Cet éclairage est pensé pour être en accord avec les tons chauds que l’on observe sur le bâti existant, sans être trop ambré. Il nécessite des ajustements par rapport au rectangle lumineux que forme le parking, dont la forme et le ton froid entrent en conflit avec la mise en valeur du rempart. L’intervention s’élargit vers un aménagement paysager de cette façade et éventuellement le changement des tonalités des luminaires du parking, pour la cohérence de la vision nocturne et diurne.

La lumière permet de mettre l’accent sur deux autres sites, plus éloignés du profil sud : les arcades du pont Cesar Vezzani et la grotte du Christ Noir située sur le flanc Nord de la citadelle.

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Eclairage des remparts de la Citadelle - Etudes préalables et missions de maîtrise d’œuvre	388 000 €	FEDER (60%)	232 800 €
		CAB - fonds de concours (20 %)	77 600 €
		Ville de Bastia (20 %)	77 600 €
Total dépenses	388 000 €	Total Recettes	388 000 €

- **Travaux d'aménagement / rénovation des anciens locaux du CNFPT en vue de l'installation d'une Maison de santé Pluridisciplinaire**

Face aux besoins croissants de santé de la population et aux difficultés d’accès aux soins, la Ville envisage de rénover les anciens locaux du Centre National de la Formation Publique Territoriale (CNFPT) en vue de l’installation d’une Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Cette structure permettra de renforcer l’offre de soins de proximité, d’améliorer la coordination entre professionnels de santé et de favoriser la prise en charge des patients.

Aussi, le conseil municipal, lors de sa séance du 19 décembre 2024, a validé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Aménagement/rénovation de bâti en vue de l’installation d’une maison	200 000 €	CdC (40%)	80 000 €
		Etat (40%)	80 000 €

de santé pluriprofessionnelle pour répondre aux besoins de soins de premiers recours ou d'un parcours de soin		Ville de Bastia (20 %)	40 000 €
Total dépenses	200 000 €	Total recettes	200 000 €

Cependant le coût de l'opération d'aménagement/rénovation a été affiné et il s'élève désormais à 130 595 € HT. Par ailleurs, la Collectivité de Corse nous a invité à réorienter notre demande d'aide dans le cadre du FEDER.

Aussi le plan de financement est modifié comme suit :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux d'aménagement/rénovation des anciens locaux du CNFPT en vue de l'installation d'une Maison de santé pluridisciplinaire	130 595 €	FEDER (40%)	52 238 €
		Etat DSIL (40%)	52 238 €
		Ville de Bastia (20 %)	26 119 €
Total dépenses	130 595 €	Total recettes	130 595 €

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver les projets mentionnés ci-dessus ainsi que leur plan de financement ;
- D'approuver les modifications de plans de financement ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements correspondants et signer les documents s'y rapportant.